

• Mars 2017

Observatoire économique mondial des vins rosés

En 2015, à la différence de l'ensemble des vins, le marché mondial des vins rosés tranquilles poursuit son développement. Si la consommation mondiale de vins tranquilles recule en 2015, elles restent en croissance pour les vins rosés. La France conserve de loin sa position de leader de la production et de la consommation de vins rosés dans le monde. En effet, la France représente à elle seule près de 31 % de la production mondiale et 35 % de la consommation mondiale. Toutefois d'autres pays tels que l'Espagne, les Etats-Unis, l'Italie ou l'Afrique du Sud ont un poids important dans la production mondiale. Par conséquent, avec une consommation mondiale en développement le marché des vins rosés devient de plus en plus international : 38 % des volumes consommés dans le monde ont traversé une frontière en 2015.

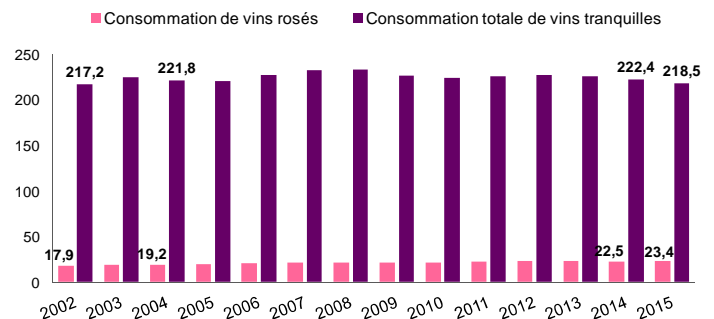
L'Observatoire économique des marchés internationaux des vins rosés est porté depuis 2011 par le Conseil interprofessionnel des Vins de Provence (CIVP) et FranceAgriMer. Sa réalisation a été confiée au cabinet d'études Agrex Consulting (2010-2013), puis Abso Conseil (depuis 2014). Cet Observatoire vise notamment à suivre la production, la consommation et les flux de vins rosés dans le monde avec un historique depuis 2002.

36 pays producteurs et consommateurs sont suivis dans cette étude. Cette synthèse présente la mise à jour 2016, portant sur les données 2015. Elle est complétée par un focus sur l'analyse qualitative des vins rosés dans le monde, ainsi qu'un focus sur la production française en 2016 et un focus sur le marché des boissons aromatisées à base de vin (BABV).

La consommation mondiale de vins rosés en plein essor

En 2015, la consommation mondiale de vins rosés représente 23,4 millions d'hectolitres. Ce volume est en augmentation régulière depuis 2002 (+30 % sur la période). La consommation mondiale des vins tranquilles est, quant à elle, à peu près stable depuis 2002.

Evolution de la consommation mondiale de vins rosés tranquilles (en millions d'hectolitres)



Source : CIVP/FranceAgriMer - Abso Conseil

Historiquement, les pays d'Europe occidentale sont producteurs et consommateurs de vin. Il n'est donc pas étonnant de les retrouver parmi les premiers pays consommateurs de rosé.

Ainsi, plus du tiers du vin rosé consommé dans le monde en 2015 est consommé en **France** et la tendance est à la hausse (+45 % en volume entre 2002 et 2015).

Les **Etats-Unis** se placent comme le 2^{ème} pays consommateur de rosés (14 % de la consommation mondiale). Leur consommation a augmenté sur le moyen terme (+11 % entre 2010 et 2015). Elle se traduit aussi en partie par un transfert de consommation de rosés américains (blush, sucré, foncés, de marques) vers des rosés importés (clairs, secs).

L'Allemagne, à la 3^{ème} position, représente 8 % de la consommation mondiale de rosés. La tendance est à la hausse sur le long terme (+32 % entre 2002 et 2015).

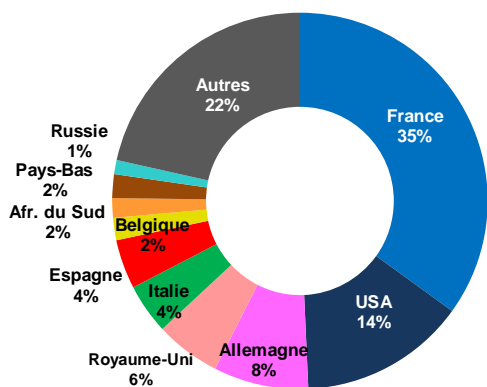
Le Royaume-Uni (6 % de la consommation mondiale de rosés) consomme de plus en plus de rosés avec un volume multiplié par 4 entre 2002 et 2015, et une stabilisation depuis 2012.

A l'inverse, l'Italie (4 %) et l'Espagne (4 %) consomment de moins en moins de vins rosés.

La consommation mondiale s'élargit avec de nouveaux pays qui voient leur consommation se développer. La Suède a ainsi multiplié ses volumes par 8,5 entre 2002 et 2015, la République Tchèque par 330 ou encore la Slovaquie par 57. Cette diversification des pays consommateurs de vins rosés témoigne d'importantes modifications dans les habitudes de consommation de ces pays.

Les principaux pays consommateurs de vins rosés en 2015

(en % de la consommation mondiale)



Source : CIVP/FranceAgriMer - Abso Conseil

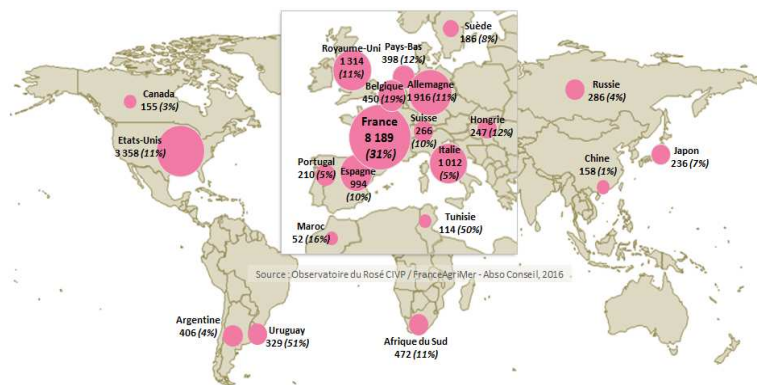
En 2015, les vins rosés représentent 10,7 % de la consommation mondiale de vins tranquilles. Ce pourcentage augmente régulièrement depuis 2002 (8,3 % en 2002). Cette tendance s'explique par une croissance de la consommation de vins rosés tranquilles et par la stabilité de la consommation des vins tranquilles depuis 2002.

La part des rosés dans la consommation de vins tranquilles (ou intensité en rosé) est d'au moins 10 % dans une quinzaine de pays. Cette intensité en rosés montre globalement une tendance à la hausse. Certains pays se distinguent par une intensité en rosés particulièrement forte. C'est le cas de la France (31 % de rosés dans la consommation des vins tranquilles); de pays d'Europe occidentale comme la Belgique (19 %), l'Allemagne et le Royaume-Uni (11 %). L'Uruguay (51 %) et la Tunisie (50 %) sont atypiques avec des produits spécifiques (rosés de cépage Tannat, assez foncé en Uruguay)

majoritairement consommés sur place (par les touristes en Tunisie).

Rares sont les pays dont l'intensité en rosés stagne ou baisse, mais il s'agit d'important pays consommateurs de vins (Espagne, Italie, Portugal...)

Carte des pays consommateurs de vins rosés en 2015 en volume (en milliers d'hl) et proportion (%) parmi les vins tranquilles consommés



Source : CIVP/FranceAgriMer - Abso Conseil

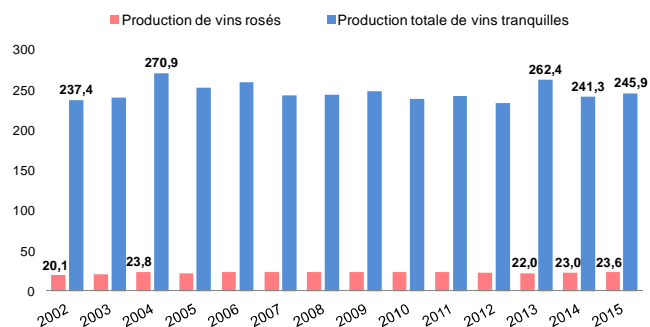
Les pays européens sont les plus gros consommateurs de rosés. La France est le premier pays consommateur de rosés par habitant avec 15,6 litres/habitant/an (population de plus de 15 ans). Elle est suivie par des pays d'Europe de l'Ouest dont les consommations moyennes figurent parmi les plus importantes dans le monde.

L'Uruguay fait office d'exception. Elle est le deuxième pays en consommation annuelle de rosés par habitant et le seul pays non européen parmi les 10 premiers pays.

Une production mondiale de vins rosés qui poursuit sa hausse

La production de vin rosés a atteint plus de 23 millions d'hectolitres en 2015, soit une progression de +18 % depuis 2002 et +3 % par rapport à 2014. La hausse de la production se fait en réponse à la croissance de la consommation. Elle est plus stable en volume que l'ensemble de la production de vins tranquilles.

Evolution de la production mondiale de vins rosés (en millions d'hectolitres)



Source : CIVP/FranceAgriMer - Abso Conseil

Le marché mondial des rosés semble de plus en plus tendu, notamment depuis 2011. Les vins rosés sont moins stockés que les autres vins tranquilles. Ils seraient aussi moins utilisés pour les sous-produits, les usages industriels, les autres alcools... Cette situation conduirait à la fabrication opportuniste de volumes de vins rosés, notamment au sein des entrées de gamme (parfois par mélanges de rouges et de blancs).

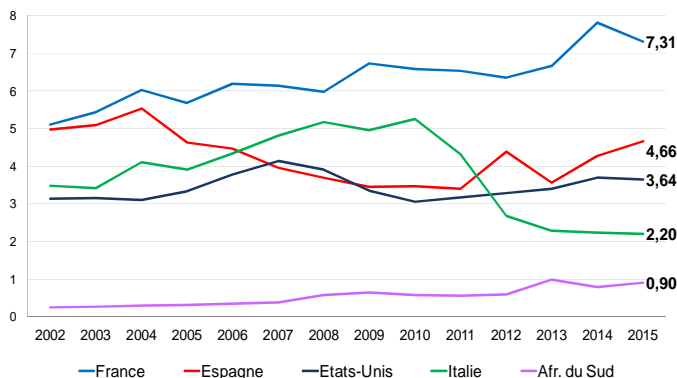
La production de rosés est concentrée sur quatre pays qui réalisent 75 % de la production. On observe toutefois différentes typicités de produits (sucres, couleurs, positionnements prix, conditionnements).

La France pèse pour près d'un tiers de la production mondiale de rosés avec 7,3 millions d'hectolitres produit en 2015. Malgré une baisse de la production en 2015 (et 2016, concurrence accrue des entrées de gammes importées), sa production est globalement en hausse depuis 2002. **La France affirme ainsi son positionnement leader en tant que 1^{er} producteur et 1^{er} consommateur de rosés dans le monde.** Les typicités sont variables en France, toutefois peu positionnées sur les entrées de gamme.

L'Espagne représente 20 % de la production mondiale avec 4,6 millions d'hectolitres. Elle est suivie par les **Etats-Unis** (15 % ; 3,6 millions d'hectolitres) puis par **l'Italie** (9 % ; 2,1 millions d'hectolitres). Depuis 2010, l'Italie s'est retirée des marchés entrée de gamme au profit des vins espagnols et sud-africains. Cela a impacté sa production qui baisse depuis 2010, alors que la production espagnole a fortement progressé.

De nouveaux pays commencent à émerger comme **l'Afrique du Sud** (4 % de la production mondiale de rosés), **l'Argentine** (2 %) ou encore le **Chili** (2 %).

Evolution de la production de vins rosés par pays (en millions d'hectolitres)

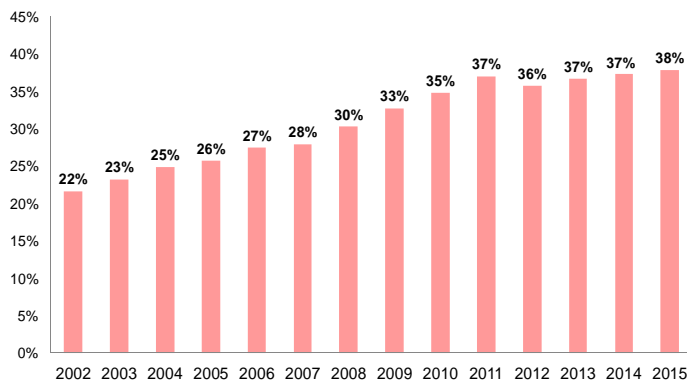


Source : CIVP/FranceAgriMer - Abso Conseil

Le commerce extérieur des vins rosés toujours en développement

Les vins rosés sont des vins qui restent majoritairement consommés dans les pays où ils sont produits. Toutefois, leur marché tend à s'internationaliser.

Evolution de la part des vins rosés ayant traversé une frontière avant d'être consommés



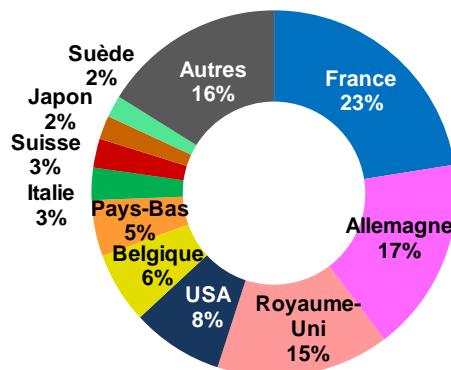
Source : CIVP/FranceAgriMer - Abso Conseil

La part des vins rosés ayant traversé une frontière avant d'être consommés était, en 2013, encore inférieure à celle de l'ensemble des vins, mais depuis 2014 celle-ci s'en rapproche (38 % en rosés et 43 % en vins tranquilles). En effet, elle est passée de 25 % à 38 % entre 2004 et 2015, ce qui traduit un très fort développement des échanges.

Les importations : la moitié des volumes importés par la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni

Les importations de rosés dans le monde représentent environ 9 millions d'hectolitres en 2015. Plus de la moitié de ces volumes sont à destination de 3 pays : **la France** (23 % des volumes importés), **l'Allemagne** (17 %) et le **Royaume-Uni** (15 %).

Principaux pays importateurs de vins rosés en 2015 en volume
(en % des importations mondiales de vins rosés)



Source : CIVP/FranceAgriMer - Abso Conseil

Les importations françaises ont connues une baisse entre 2011 et 2013 mais, depuis, la tendance est à nouveau à la hausse. Cela s'explique par la forte hausse à cette période de la production de vins rosés IGP (Pays d'Oc principalement) et sans IG français qui a entraîné moins de besoins en import. Suite à cela, il a été constaté un transfert en partie vers des vins importés moins chers en remplacement des segments IGP et sans IG français et, en parallèle, depuis 2015 une baisse de la production française.

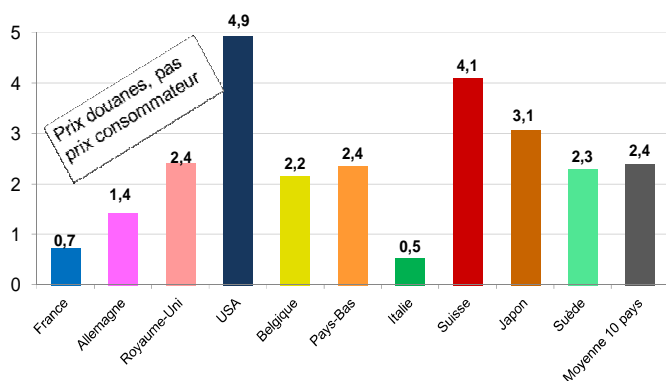
Sur l'ensemble du marché mondial, on observe beaucoup de destinations qui augmentent leurs importations.

Les importations de rosés représentent près de **1,8 milliard d'euro dans le monde**. Les **Etats-Unis** et le **Royaume-Uni** sont les deux principaux importateurs de rosés en valeur en 2015. La **France** et l'**Allemagne** représentent respectivement 23 % et 17 % des importations en volume mais 8 % et 12 % des importations en valeur.

Ces répartitions différentes en volume et en valeur témoignent d'une forte disparité des prix des vins rosés importés selon les marchés :

- L'**Italie**, la **France** et l'**Allemagne** importent essentiellement des vins rosés d'entrée de gamme avec une forte proportion de vrac.
- La **Belgique**, les **Pays-Bas**, la **Suède** et le **Royaume-Uni** importent plutôt des vins conditionnés mais qui restent peu valorisés.
- La **Suisse**, les **Etats-Unis** et le **Japon** importent des vins conditionnés plutôt valorisés et haut de gamme.

Estimation* du prix des vins rosés importés par les principaux pays importateurs en 2015 (en € HT/0,75 litre)



*Données statistiques import et estimation

Source : CIVP/FranceAgriMer - Abso Conseil

Les exportations : l'Espagne leader en volume dans un marché concurrentiel, la France leader en valeur

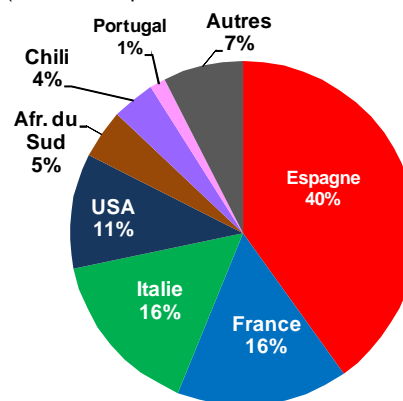
L'**Espagne** est le premier exportateur de vin rosés avec 40 % des volumes mondiaux en 2015, soit près de 75 % de sa production.

La **France**, qui prend la 2^{ème} place à l'Italie avec 16 % des vins exportés en 2015, voit ses exportations progresser d'année en année.

L'**Italie** se retrouve 3^{ème} exportateur de rosés (16 % des exportations de vins rosés). L'Italie diminue ses exportations depuis 2010.

Des marchés à forts volumes et faibles prix semblent être disputés ces dernières années, successivement par les mêmes pays : Espagne, Italie, Afrique du Sud, Chili, etc.

Principaux pays exportateurs de vins rosés en 2015 en volume (en % des importations mondiales de vins rosés)



Source : CIVP/FranceAgriMer - Abso Conseil

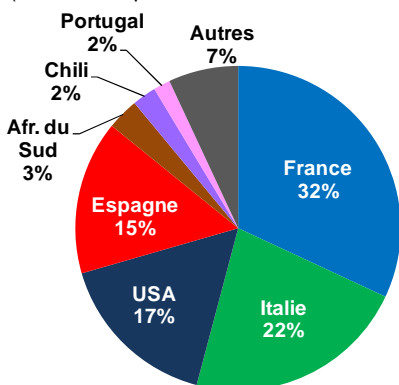
La **France** est le principal exportateur en valeur (32 % de la valeur des vins rosés exportés), suivi par l'**Italie** (22 %) et par les **Etats-Unis** (17 %).

La France exporte 16 % des vins rosés exportés dans le monde en volume mais 32 % en valeur. **La France affirme ainsi son positionnement leader des exportations en valeur de vins rosés.**

L'Espagne qui pèse 40 % des volumes exportés, ne représente plus que 15 % de la valeur engendrée par les exportations. Elle est plutôt positionnée sur des exportations peu valorisées, principalement en vrac, comme pour les autres couleurs.

Principaux pays exportateurs de vins rosés en 2015 en valeur

(en % des importations mondiales de vins rosés)



Source : CIVP/FranceAgriMer - Abso Conseil

En correspondance avec les vins rosés importés, le prix des vins rosés exportés témoignent de stratégies distinctes :

- **Matières premières/entrée de gamme** (vrac à 30 €/hectolitre) pour l'Espagne, l'Afrique du Sud, l'Italie en partie pour une utilisation sous couvert d'une marque, création de BABV (boisson aromatisée à base de vin), de vins de cépages
- **Moyen de gamme** (vrac à 90-100 €/hectolitre) notamment certains vins rosés français, italiens, le blush américain,...
- **Valorisé / Haut de gamme** : produits conditionnés majoritairement bouteilles et avec mentions d'origines (vins AOP Provence par exemple).

Il existe un marché international de matières premières à environ 30 €/hectolitre, qui peut être rémunérateur :

- Si les rendements sont élevés (Afrique du Sud 115 hl/ha en moyenne, jusqu'à plus de 200 hl/ha)
- Si les coûts de production sont faibles (Espagne extensif, déstockages, mélanges blanc et rouges)

Les marchés valorisés, tels que les marchés français ou américain, sont plutôt en croissance.

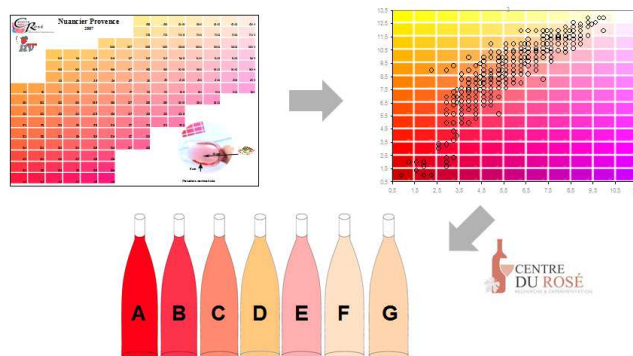
Focus - Analyse qualitative des vins rosés

En complément du travail de recueil et d'analyse détaillés d'informations chiffrées relatives au flux de vins rosés dans le monde, l'Observatoire des marchés internationaux des vins rosés comporte un volet d'analyse qualitative de l'offre en vins rosés via un relevé de plus de 3 000 références avec pour objectif d'être au plus proche de la réalité du marché.

Robe des vins rosés à la consommation : éclaircissement mais confirmation des typicités

La couleur est explicite pour les consommateurs avec une très grande majorité de références en bouteilles en verre transparent.

Des travaux menés par le Centre du rosé ont permis de déterminer un nuancier des robes de vins rosés les plus représentatives. Ce nuancier a été utilisé comme références pour associer à chaque vin la couleur de référence la plus proche.

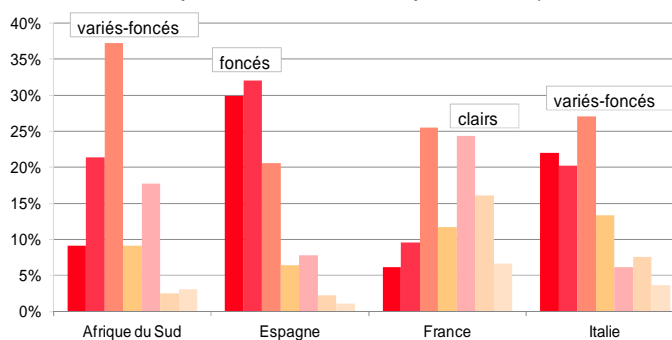


La nuance de la robe des vins rosés produits diffèrent entre pays producteurs et aussi au sein même du pays en terme de profils couleur :

- Afrique du Sud et Italie : variété de nuances, plutôt foncées
- Espagne : foncées
- **France : plutôt claires et variées**

Robe des vins rosés produits dans 4 pays

(1 900 références relevées en 2016, pondérées selon la production)



Source : CIVP/FranceAgriMer - Abso Conseil

La spécificité française de la production de rosés à robes plutôt claires est portée en particulier par les

Vins de Provence rosé et les IGP du pourtour méditerranéen.

Si les vins à robe intermédiaire (C et D) sont majoritaires avec 41 % de la consommation mondiale de rosé, la tendance est à l'éclaircissement. 34 % des rosés consommés dans le monde ont une robe plutôt claire et 26 % ont une couleur foncée.

Les résultats depuis 2010 montrent une tendance à l'éclaircissement de la consommation, pourtant les profils couleurs peuvent rester typiques dans certains pays.

Teneurs en sucre : peu mentionnées et diversifiées

Le taux de sucre est très rarement mentionné sur les contenants et autres supports, et rarement encadré par des cahiers des charges.

Si près de la moitié des références ne sont pas applicables dans une tranche avec cette méthode d'observation, **plus du quart de la consommation mondiale de vins rosés semble constitué de vins secs.**

La France produit une majorité de vins rosés secs, alors que les productions espagnole, italienne et sud-africaine sont plus hétérogènes. Des cahiers des charges d'AOP, IGP ou équivalent, et parfois de marques (blush américains, rosés portugais...) permettent de clarifier ces positionnements rarement explicites pour les consommateurs.

Les habitudes de consommation de vins rosés en termes de profils de taux de sucre diffèrent selon les pays et transparaît à travers ce relevé d'offre :

- L'Allemagne a une préférence pour les vins légèrement sucrés (4 à 10 g/litre).
- Les vins rosés commercialisés au Canada ou en Belgique sont plutôt secs.
- Les vins rosés consommés au Royaume-Uni et aux Etats-Unis montrent majoritairement une forte teneur en sucre, reflet de la forte consommation de blush (White Zinfandel).

Millésimes

Le Millésime n'est parfois pas explicite sur l'étiquette frontale, principale pour les consommateurs. Après compléments issus de l'étiquette réglementaire, la contre-étiquette, des fiches techniques..., des références restent en tranche « non disponible-sans millésime ». En effet, l'information n'est pas visible sur les différents supports relevés ou n'existe pas car il s'agit d'un vin sans millésime (le millésime est une mention facultative).

Près de la moitié des vins rosés consommés semblent des rosés du millésime le plus récent. 20 % sont de l'année précédente, 10 % plus anciens, et environ un quart ne précisent pas cette information.

Mise en avant sur la bouteille

L'analyse a également porté sur les éléments mis en avant sur l'étiquette frontale (l'habillage principal de la bouteille, étiquette au sens non réglementaire) de la bouteille ou du Bag-In-Box®.

Un vin rosé sur quatre présente une seule mention dominante sur son étiquette. Les autres présentent plusieurs mentions plus ou moins prépondérantes. On retrouve le plus souvent les références d'origines, de noms (du producteur, du « Domaine », de la cuvée, de la marque), le ou les cépages, la couleur, le millésime. Ce sont les reflets de stratégies d'entreprises, qui peuvent donc être diverses et peu homogènes même à l'intérieur de terroirs d'origines valorisés. Lorsqu'une mention est dominante, c'est souvent une entité individuelle qui est mise en avant, plutôt qu'une région ou origine.

Cépages : absence d'indication pour plus de 80 % des étiquettes et le White Zinfandel domine

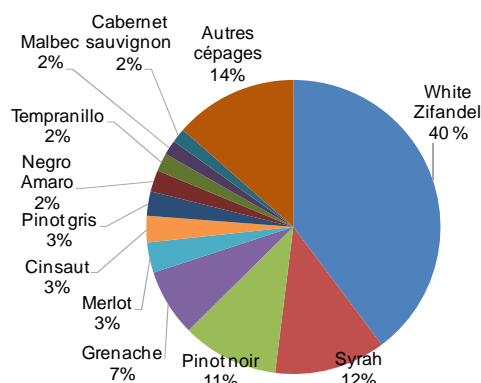
Le parti a été pris d'étudier uniquement les cépages inscrits sur l'étiquette frontale des bouteilles afin de se placer du point de vue du consommateur : est-ce que le cépage est mis en avant ? Si oui, quel est-il ?

Plus de 4 bouteilles sur 5 n'indiquent pas le cépage sur l'étiquette frontale. Lorsqu'il y en a, ce sont les monocépages qui sont le plus souvent indiqués sur les étiquettes (16 % des étiquettes).

Lorsqu'un monocépage est indiqué sur l'étiquette, le White Zinfandel est présent dans 4 cas sur 10. Le White Zinfandel est le cépage constituant le blush américain, très présent sur les marchés anglo-saxons.

Le pinot noir est plutôt un cépage de raisin rouge qui a bénéficié d'une forte notoriété récente sur les marchés mondiaux en vins rouges. Lorsqu'ils sont rosés, les vins de Pinot mettent aussi souvent cette information en avant. On retrouve ensuite des cépages internationaux ou typiques de rosés de certaines origines.

Cépages mentionnés sur l'étiquette frontale
(413 références relevées en 2016, pondérées selon la consommation)



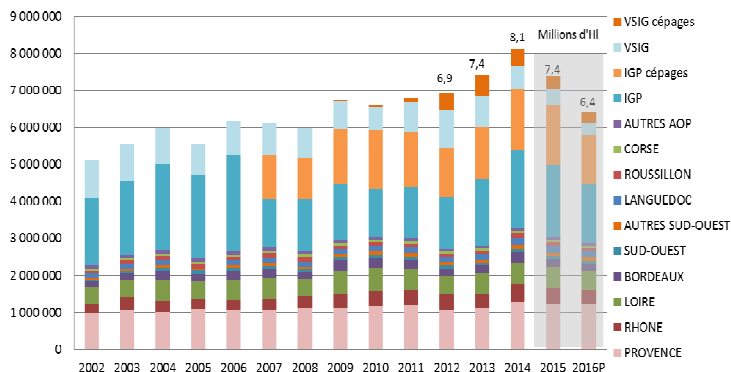
Source : CIVP/FranceAgriMer - Abso Conseil

Focus France

Une production 2016 en net recul par rapport à 2015 et en-dessous de la moyenne quinquennale

En 2015, la production française de rosés a atteint environ 7,4 millions d'hectolitres, soit un niveau inférieur à 2014 (-9 %). **Selon les premières estimations, près de 6,4 millions d'hectolitres de rosés aurait été produit en 2016** (soit -13 % par rapport à 2015).

Production française de vins rosés (en hectolitres)



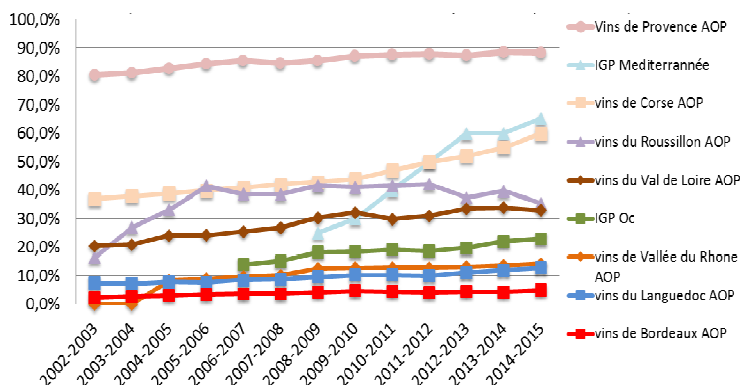
Source : Estimations d'après données CIVP et FranceAgriMer

Les principales régions de production de vins rosés sont le Languedoc (dont l'IGP Pays d'Oc est estimée à 18 % des volumes nationaux en 2016), la Provence (dont les Vins de Provence AOP sont estimées à 18 % en 2016), le Val de Loire et la Vallée du Rhône.

La répartition de la production française de vins rosés fait apparaître qu'environ **45 % de cette production correspond à des vins AOP**, 45 % à des IGP et 10 % à des vins sans IG.

Certaines régions sont spécialisées dans la production de vins rosés AOP, c'est le cas de la Provence et du Val de Loire, avec des typicités très marquées. Dans la région du Languedoc, la production d'IGP est privilégiée.

Evolution de la part des sorties de chais en rosés dans les principaux vignobles à IG en campagne



Source : CIVP d'après données des Interprofessions

Focus BABV - Le marché des boissons aromatisées à base de vin

Les BABV sont des « sous-produits » utilisant des vins (blanc souvent, rosé parfois, rouges ponctuellement), dont l'origine n'est pas un critère, qui seront souvent dilués pour atteindre environ 9° d'alcool, agrémentés de parfums et basés sur un marketing particulier.

France

Après une forte progression depuis le milieu des années 2000, **les BABV semblent atteindre un plateau en termes de volumes vendus en France** (voire une baisse en 2016).

Elles pèsent **moins de 1 % du chiffre d'Affaires des vins en France en grandes surfaces alimentaires.**

A environ **90 % en rosés**, ils représentent en volume environ 6,2 % du volume « total vins rosés + BABV rosés » vendus en grande distribution.

Leurs prix sont autour des prix moyens des vins rosés.

Les 4 acteurs principaux sont : Moncigale (30 % de part de marché), Castel (22 % de PDM), les marques de distributeur (20 % de PDM) et la Compagnie Vinicole de Bourgogne (10 % de PDM). Certains opérateurs spécifiques se développent dans ce marché de plus en plus concurrentiel.

Grande-Bretagne

Les BABV pèseraient environ **1 % du chiffres d'affaires des vins** en Grande-Bretagne en grandes surfaces alimentaires et seraient en forte progression ces dernières années.

La part des rosés dans les BABV est inconnue, mais à priori plus importante que les rosés dans l'ensemble des vins tranquilles (11 %).

Accolade Wines est un acteur australien implanté au Royaume-Uni, leader du marché des BABV en Grande-Bretagne (un peu plus de 85 % de part de marché). La concurrence se développe récemment en ciblant surtout les jeunes et les femmes, et les non consommateurs de vins.

Etats-Unis

Les BABV pèsent un peu moins de **1 % du chiffres d'affaires des vins** aux Etats-Unis en grandes surfaces alimentaires. La part des BABV à base de rosés est inconnue.

Si la catégorie des BABV voit une multiplication des références proposées aux Etats-Unis, les ventes ne semblent pas avoir connu un développement récent similaire à celui observé en Europe. **Ce segment semble croître moins rapidement que le marché des vins en général.**

L'offre est donc éclatée, et si les gros opérateurs « vins » sont représentés, on ne connaît pas leur poids sur ces produits. Le positionnement en canette semble être une typicité locale.

Sur ces marchés et particulièrement les marchés anglo-saxons, on a observé aussi récemment un fort développement du Spritz, boisson à base de vin effervescent.

A retenir

La consommation de vins rosés dans le monde représente **10,7 % de la consommation mondiale**, un chiffre en progression alors même que la consommation mondiale de vins tranquilles stagne.

Le **plus grand pays consommateur de ces vins reste de loin la France**, où la consommation poursuit sa progression, tout comme les autres grands pays consommateurs (Etats-Unis, Allemagne, Royaume-Uni).

Par conséquent la **demande mondiale croissante stimule la production et les échanges**. Quelques pays ont, à ce titre, été particulièrement actifs à l'export avec une croissance des volumes exportés en 2015 (Espagne mais aussi la France, l'Afrique du Sud et le Chili).

La France reste le **premier pays producteur de vins rosés au monde en 2015**, avec une production destinée pour sa plus grande partie à un marché domestique en croissance. En passant devant l'Italie, la France devient le 2^{ème} exportateur mondial de vins rosés en volume. De plus, **la France est le pays qui valorise de loin le mieux ses exportations de vins rosés**. Par ailleurs, afin de satisfaire sa demande intérieure, la France a recours aux importations, notamment de vins d'entrée de gamme.



Contacts

FranceAgriMer

Julie BARAT : julie.barat@franceagrimer.fr

Baptiste MONTANGE : baptiste.montange@franceagrimer.fr

CIVP Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence

Michel COUDERC : mcouderc@provencewines.com

Ana LAPASCUA : alapascua@provencewines.com



FranceAgriMer **SYNTHÈSES** / Une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Éric Allain.
Copyright : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr
www.agriculture.gouv.fr